


La Mosaïque Canadienne



 Le Canada connaît une progression démographique soutenue notamment grâce à un important programme d'immigration. Plus de 200 000 immigrants sont accueillis chaque année au Canada. La croissance de la population canadienne se fait à un rythme constant : sur les cinq dernières années, elle est de 3.8 %. Cependant, on constate de profonds contrastes : tandis que l'Ontario progresse de 6 % et l'Alberta de 7 %, Terre-Neuve-et-Labrador enregistre un déclin de 2.5 %. La répartition des Canadiens par provinces et territoires montre une accentuation de ce que l'on constate depuis un quart de siècle : Ontario et Québec accaparent 62 % du total de la population du pays, tandis que les quatre provinces maritimes ne comptent plus que pour 7.5 %. La Colombie-Britannique concentre 13.1 % des Canadiens tandis que les 3 provinces des Prairies émarginent pour 16.7 %, mais l'Alberta est presque une fois et demi plus peuplé que le Manitoba et la Saskatchewan réunis. Enfin, démographiquement, le poids du Nord territorien est infime, avec un total de 102.400 habitants en 2003, il n'entre que pour 0.3 % dans la globalité de la population du Canada.

Population totale et par provinces

	2003
	nombre en milliers
Canada	31 629,7
Terre-Neuve-et-Labrador	519,6
Île-du-Prince-Édouard	137,8
Nouvelle-Écosse	936,0
Nouveau-Brunswick	750,6
Québec	7 487,2
Ontario	12 238,3
Manitoba	1 162,8
Saskatchewan	994,8
Alberta	3 153,7
Colombie-Britannique	4 146,6
Yukon	31,1
Territoires du Nord-Ouest	41,9
Nunavut	29,4
Note : Population au 1 ^{er} juillet.	
Source : Statistique Canada, CANSIM	

Se confirme donc une série de clivages : plus que jamais se remarquent à l'échelle du pays une centralité et une périphérie. Ontario et Québec se conjuguent pour être un gigantesque heartland vis-à-vis du reste du Canada qui fait figure d'hinterland. L'analyse doit cependant être plus fine : émerge de plus en plus à l'Ouest un binôme à forte croissance démographique, constitué de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Les deux provinces regroupent en 2003 23 % des Canadiens et affichent des taux de croissance soutenus. Par ailleurs, les modestes résultats des provinces maritimes ne changent pas une vieille tendance : l'Est du pays, qui fut le premier peuplé et colonisé devient chaque jour un peu plus un «by-passed East» même s'il faut isoler Terre-Neuve-et-Labrador en déclin des trois autres provinces qui ne font guère mieux que stagner.

Enfin, Manitoba et Saskatchewan (6.8 % des Canadiens) se rangent tout à fait dans la catégorie des espaces intermédiaires, sorte de gigantesque relais

Population des plus grandes RMR* au 1 ^{er} Juillet**		
	2001	2002
Toronto	4.907.000	5.029.900
Montréal	3.511.400	3.548.800
Vancouver	2.099.400	2.122.700
Ottawa Hull	1.108.500	1.128.900

entre le cœur économique ontarien et québécois et le pôle émergent de l'Ouest pacifique et cordilléran.

Les quatre plus grandes Région Métropolitaine de Recensement (RMR) du pays c'est-à-dire celles dont la population est supérieure à 1 million d'habitants rassemblent 37.6 % des Canadiens. A elle seule, celle de Toronto compte pour 16 %.

Remarquable est l'évolution sur la courte période récente : alors que Calgary et Toronto affichent une croissance respective de 9.9 et 9.6 %, Montréal ne progresse que de 3.6 % et Québec seulement de 1.4 %, ce qui montre bien l'existence d'un clivage en faveur de l'Ontario dans le binôme Ontario-Québec.

Avec 1.1 % de croissance, Winnipeg montre un essoufflement certain alors que Hamilton et Edmonton affichent des taux très encourageants.

En définitive, l'évolution de la population des RMR est à corrélérer avec celle des Provinces, et l'on retrouve à l'échelle des villes ce qui se constate sur un plan plus général.

Le Canada est l'un des Etats au monde où les schémas de réseaux urbains, inspirés du géographe allemand W. Christaller, s'appliquent le mieux. L'emboîtement des zones d'influence urbaines autour de 'noyaux' hiérarchisés s'observe en de multiples situations provinciales. Ainsi le Manitoba paraît quelque peu étouffé par la seule RMR de Winnipeg qui regroupe 59.3 % des Manitobains en 2002. Par rapport à l'agglomération capitale, les petits noyaux urbains de Portage-la-Prairie ou Brandon pèsent très peu.

Dans la Saskatchewan et en Alberta au contraire, la bicéphalie des centres majeurs (Saskatoon - Regina / Calgary - Edmonton) aboutit à une meilleure harmonisation avec un partage de plus en plus net des zones d'influence. A mi-chemin entre Edmonton et Calgary, Red Deer développe autour de la petite agglomération, sa zone d'influence, modeste certes, mais réelle.

Se déploie par conséquent un réseau urbain qui se décline à plusieurs niveaux. Dans les Provinces, les situations sont contrastées avec l'existence d'un seul (St John's à Terre-Neuve-et-Labrador) ou de plusieurs pôles (St John, Moncton, Fredericton au Nouveau-Brunswick). A l'échelle du pays entier les choses sont moins claires et s'il est manifeste que les grandes agglomérations polarisent de plus en plus l'espace, il est tout aussi clair que l'on est en présence d'une opposition entre la centralité ontario-québécoise et une immense périphérie qui couvre tout le reste. Émerge depuis quelques décennies un 'bipôle' de l'Ouest, nommément Vancouver - Calgary, qui semble s'affranchir sans problème de la

Flash

- Les trois grands centres urbains de Toronto, Montréal et Vancouver attirent les ¾ des nouveaux immigrants .
- Le 15 mai 2001 (date du dernier recensement), 5.4 millions de personnes soit 18.4 % de la population du Canada, ont déclaré être nées à l'extérieur du pays.
- Sur 1.8 millions d'immigrants arrivés de 1991 à 2001, 58 % provenaient d'Asie et du Moyen Orient, 20 % de l'Europe, 11 % des Caraïbes, de l'Amérique centrale et du Sud, 8 % d'Afrique et 3 % des Etats-Unis d'Amérique.
- Près de 44 % de la population de Toronto en 2001 était née à l'étranger. Ce taux est plus élevé que celui de Miami (40 %), Sydney (31 %), Los Angelès (31 %) ou New York (24 %).

Le multiculturalisme canadien

■ ■ ■ Où que l'on se trouve au Canada, mais plus particulièrement dans les grandes agglomérations, on est immédiatement interpellé par la rencontre de personnes originaires des quatre coins de notre planète. Les restaurants vietnamiens voisinent avec d'authentiques pizzerias siciliennes. Le chauffeur de taxi est né à Kingston/Jamaïque tandis que l'épicier est chinois...

Le visage du Canada contemporain est celui d'une nation où le multiculturalisme a été érigé en fondement : tout citoyen, de quelque origine qu'il soit, est libre de garder et de promouvoir son patrimoine culturel tout en participant à part entière à la société canadienne.

On doit se référer à l'Histoire pour mieux comprendre cette réalité : les premiers explorateurs britanniques et français ont apporté une culture en tout point originale. Puis aux XIXe et XXe siècles, les immigrants de l'Est et du Nord de l'Europe ont complété une palette déjà variée.

Actuellement, la proportion de population déclarant une origine ethnique ni française, ni britannique avoisine les 40 % et la mosaïque comporte plusieurs dizaines de groupes. Au total, le Canada compte en ce début du XXIe siècle plus de soixante langues parlées. On peut facilement trouver des écoles

dans lesquelles les élèves sont issus de vingt groupes ethniques différents. Un des buts de l'enseignement est d'aider les élèves à comprendre, respecter et apprécier les cultures autres que la leur.

Extrait de la loi sur le Multiculturalisme canadien
L.R. (1985), ch. 24 (4e suppl.)

3. (1) La politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste :

a) à reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et se traduit par la liberté, pour tous ses membres, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait;

b) à reconnaître le fait que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens et constitue une ressource inestimable pour l'avenir du pays, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait;

c) à promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et à les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation;

d) à reconnaître l'existence de collectivités dont les membres partagent la même origine et leur contribution à l'histoire du pays, et à favoriser leur développement;

f) à encourager et aider les institutions sociales, culturelles, économiques et politiques canadiennes à prendre en compte le caractère multiculturel du Canada;

g) à promouvoir la compréhension entre individus et collectivités d'origines différentes et la créativité qui résulte des échanges entre eux;

h) à favoriser la reconnaissance et l'estime réciproque des diverses cultures du pays, ainsi qu'à promouvoir l'expression et les manifestations progressives de ces cultures dans la société canadienne;

Réf : www.justice.gc.ca

Population totale		29 639 035	
Réponses uniques		29 257 885	
Anglais	17 352 315	Ukrainien	148 085
Français	6 703 325	Arabe	199 940
Langues non officielles	5 202 245	Néerlandais	128 670
Chinois	853 745	Tagalog (pilipino)	174 060
Cantonais	322 315	Grec	120 360
Mandarin	101 790	Vietnamien	122 055
Hakka	4 565	Cri	72 885
Chinois	425 085	Inuktitut (esquimau)	29 010
Italien	469 485	Autres langues non officielles	1 506 965
Allemand	438 080		
Polonais	208 375		
Espagnol	245 495		
Portugais	213 815		
Pendjabi	271 220		

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

A cette tâche qui fait partie des priorités nationales et des bases de la vie du pays, les médias - toutes catégories confondues - apportent un grand concours. Près de cinquante cultures différentes s'expriment dans une presse spécialisée et les radios diffusent des émissions (en dehors du français et de l'anglais) en espagnol ou en hindi. C'est de cette manière que l'on promeut l'unité canadienne. Cet engagement du Canada en faveur du multiculturalisme va très au-delà des écrits et des lois. Le multiculturalisme est l'essence même de la société canadienne dans une perspective d'égalité, d'harmonie sociale et d'unité nationale.

Montréal offre en la matière un exemple tout à fait saisissant : concentrant près de la moitié de la population du Québec, l'agglomération regroupe 86 % de la population immigrée de la Belle Province et 91 % des personnes d'origine française, britannique ou autochtone. La population immigrée recensée dans la RMR représente 18 % du total des habitants.

Les diasporas ethniques à Montréal se sont formées à des époques différentes et à partir de sociétés diverses, le tout faisant suite à des conjonctures internationales ou à des événements socio-politiques particuliers. La survivance si manifeste de ces diasporas montréalaises prouve qu'elles n'ont en rien perdu leur identité. Si la cause relève incontestablement des réseaux institutionnels, il faut également privilégier le maintien des flux avec la mère patrie pour bien comprendre la pérennité du dynamisme. Ainsi Montréal bénéficie de l'immense et incomparable qualité de n'avoir jamais engendré de ghettos ethniques, comme on en observe aux Etats-Unis. Certaines diasporas conservent leur langue maternelle comme langue usuelle. De la sorte, on mesure mieux pourquoi les institutions communautaires et culturelles des principales diasporas intra-montréalaises ne se sont jamais si bien portées qu'aujourd'hui !

Toronto championne de l'intégration multiculturelle

La RMR de Toronto compte au recensement de 2001 une des plus importantes proportions au monde de personnes nées à l'étranger : 44%, soit plus de deux fois la moyenne de ses homologues canadiennes, Vancouver (18 %) ou Montréal (12 %).

Par rapport à la province de l'Ontario, ce sont 67 % du total des personnes nées à l'étranger qui vivent dans la RMR. Durant les années 1990, presque 800 000 nouveaux arrivants sont venus s'installer dans la capitale ontarienne.

La population immigrante récente à Toronto provient d'endroits divers : 11 % de Chine, 10 % de l'Inde, 7 % des Philippines et autant de Hong Kong. Mais on trouve aussi bon nombre d'Italiens, d'Allemands, de Portugais, de Français, d'Indiens, de Srilankais, de Pakistanais et de Jamaïcains. La tendance qui voulait que la majorité des «nouveaux canadiens» arrivent d'Europe (92%) jusqu'en 1961, s'est inversée aujourd'hui au profit de l'Asie (respectivement 17 et 63% en 2001).

En 2001, 36.8 % de la population totale de Toronto (80 % des nouveaux arrivants) est constituée de minorités visibles, ce qui représente une hausse de 6 % en 2001 par rapport à 1991. Près du quart des résidents sont asiatiques avec une forte proportion de Sud-Asiatiques. 409 500 Chinois vivent à Toronto. Au même recensement, 310 500 Noirs habitent la RMR ; ils représentent 18 % des minorités visibles, 7 % de la population torontoise. On doit ajouter que Toronto compte également la plus forte proportion de Philippins du pays (43 % des Philippins de tout le Canada).

Dans les communes périphériques au sein de l'agglomération, les proportions augmentent jusqu'à 56% de minorités visibles à Markham.

Pour desservir une population aussi diversifiée culturellement – rappelons que plus de 150 langues et dialectes sont parlés à Toronto – la municipalité s'appuie fortement sur les dynamiques communautaires. Pour ce faire, elle a mis en place un nombre impressionnant de structures, à commencer par un *Conseil permanent des affaires communautaires*. Par sa *Division du Développement social*, la municipalité opère une série de recherches afin de mieux desservir les communautés culturellement diversifiées. Pour soutenir et renforcer l'action communautaire et les services ainsi dispensés, cette division comprend une unité des subventions, «The Grants Unit». *La Division des services sociaux* s'assure, entre autres choses, que les différents services offerts aux communautés soient accessibles à tous. Par exemple, les services d'assistance sociale sont accessibles dans plusieurs langues (anglais, chinois, farsi/persan, français, polonais, portugais, russe, somalien, espagnol, vietnamien). Un programme de développement des communautés, le «Community Development Program», élabore des services et des programmes dont l'initiative est issue de chaque communauté et vise à répondre à ses besoins spécifiques. Puisqu'elle est une des principales portes d'entrée des immigrants au Canada, la ville doit aussi gérer certains programmes fédéraux d'aide aux nouveaux arrivants. Ainsi c'est elle qui, par exemple, au moyen de ses deux commissions scolaires, offre les cours de langue du programme CLIC.

Il existe aussi plusieurs centres de résolution de conflits, comme par exemple le *Conflict Resolution Service of St. Stephen's Community House*, qui, en plus d'offrir des services de médiations, dispense des services interculturels et des services d'information et de formation sur la résolution de conflits interculturels. Ces centres offrent aussi, en collaboration avec les commissions scolaires, des ateliers dans les écoles pour sensibiliser les élèves aux autres communautés culturelles. Ils organisent des discussions entre les élèves sur le racisme, la culture, les classes sociales, les sexes et la résolution des conflits.

Le *Culture Link Settlement Services of Metro Toronto*, une organisation au service des immigrants, a mis sur pied une série d'activités scolaires, subventionnées par le Programme du Multiculturalisme, pour promouvoir des relations raciales harmonieuses et pour faciliter l'intégration des jeunes immigrants.

Proportion des personnes nées à l'étranger, régions métropolitaines de recensement

	2001
	%
Canada	18,4
Toronto	43,7
Vancouver	37,5
Montréal	18,4
Québec	2,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Le portrait ethnoculturel du Canada

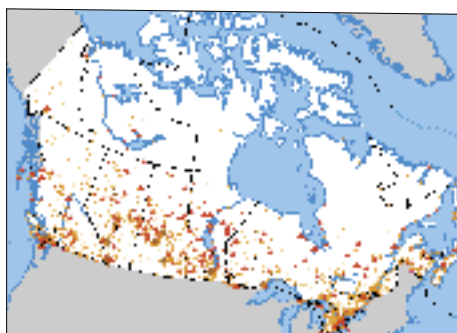
«La population des minorités visibles a triplé depuis 1981, pour atteindre 4 millions en 2001. Les Chinois, dont le nombre s'élève à plus d'un million, constituent le groupe de minorités visibles ayant déclaré le plus grand nombre de personnes. Plus de 200 groupes ethniques ont été déclarés en 2001.»

Réf : www.statcan.ca

Cette mosaïque, typique du Canada dans sa façon de laisser à chaque immigrant la liberté de recréer l'environnement culturel qui lui est propre en accord avec ses origines, apporte à Toronto une saveur cosmopolite unique et un enrichissement certain.

Les peuples autochtones : Indiens, Métis et Inuits

Les peuples autochtones sont reconnus par la constitution canadienne. Ils bénéficient de droits et de privilèges spécifiques qui découlent de cette reconnaissance juridique. Il y a trois groupes autochtones : les Indiens, les Inuits et les Métis.



Population d'Indiens d'Amérique du Nord 1996

- ▲ 10 - 99
- ▲ 100 - 499
- ▲ 500 - 999
- ▲ 1 000 - 5 999
- ◆ 4 000 - 19 530
- Données manquantes

<http://atlas.gc.ca/site/francais/maps/peopleandsociety/aboriginalpopulation/northamerican>

Flash

- Un peu plus de 1.3 million de personnes ont déclaré en 2001 avoir au moins une ascendance autochtone, ce qui représente 4.4% de la population totale.
- La proportion d'autochtones vivant dans une réserve ou un établissement indien a diminué de 33% (1991) à 31% (2001).
- Parmi les 976.305 autochtones, 608.850 (62.3%) ont déclaré être «Indiens de l'Amérique du Nord».
- La population indienne représente 29% de celle des Territoires du Nord-Ouest et 20% de celle du Yukon.
- Parmi les 976.305 autochtones, 45.070 (4.6 %) sont des Inuit. La moitié d'entre eux vivent au Nunavut. Le Québec compte 9535 Inuits.
- Environ 2250 parcelles de terres de réserves sont réparties entre les 580 bandes indiennes du Canada. La population moyenne de ces bandes s'élève à 550 personnes. 3% seulement comptent plus de 2000 personnes.

LES INDIENS

Les Indiens constituent une partie spécifique de la société multiculturelle. Leur nom est dû à Christophe Colomb qui croyait, en 1492, tout simplement arriver aux Indes ! L'histoire des Indiens remonte très loin et nous enseigne que pendant longtemps, on a été en présence de nations autosuffisantes, possédant leurs propres formes de gouvernement. Les mutations que connaissent actuellement ces groupes humains sont à corréliser avec l'adaptation indispensable aux nécessités de notre époque. En ce début de XXI^e siècle, ce sont un peu moins de 500.000 Indiens qui sont enregistrés au Canada. En vertu des lois fédérales, ils possèdent des droits, avantages et privilèges clairement établis. A peu près 3/5 d'entre eux occupent des terres désignées sous le nom de «réserves», entièrement dévolues à leur usage, selon la «Loi sur les Indiens». On compte aujourd'hui un peu plus de 2.200 réserves pour environ 600 bandes. Très majoritairement, ces réserves se localisent dans des espaces ruraux ; beaucoup sont isolées et certaines ne sont même pas habitées.

On est actuellement à peu près certain que l'Indien de l'Amérique du Nord est arrivé de Sibérie en passant par la mer de Béring voici près de 25.500 ans. Ces groupes autochtones étaient aussi bien sédentaires que nomades et pratiquaient la pêche et la chasse. Quelques-uns étaient également cultivateurs. Chaque culture indienne possède ses propres croyances spirituelles et ses cérémonies. C'est vers 1600 que commence le contact avec les Européens. On voit se créer au début des alliances commerciales et militaires entre «nations» indiennes d'un côté et la France et l'Angleterre de l'autre : les Indiens apportent leurs compétences militaires mais aussi les fourrures.

En 1793, l'Angleterre, par une proclamation royale, réserve des terres pour les Indiens. D'où une série de traités en foi desquels les Indiens abandonnent leurs droits sur certaines terres en compensation d'un paiement forfaitaire et d'autres avantages.

■ Récents accords signés entre le gouvernement canadien et les autochtones

- L'accord des Tlicho, signé le 25 août 2003 dans les Territoires du Nord-Ouest, vient combler les aspirations à l'autonomie gouvernementale de cette Première Nation en lui attribuant 39 000 kilomètres carrés, soit la plus grande partie de terres contiguës appartenant à une ethnie «native», en amenant de nouveaux systèmes d'autonomie gouvernementale.

- L'accord des Nisga'a finalisé le 13 avril 2000 a été signé en Colombie Britannique, et a permis l'établissement d'un gouvernement Nisga'a ouvert, démocratique et responsable, et créé une structure de représentation pour tous les Nisga'a. Un des quatre gouvernements est situé en zone urbaine, donnant la possibilité aux citoyens Nisga'a qui ne vivent pas dans la vallée du Nass - réserve Nisga'a - de se faire entendre.

C'est en 1830 que commence réellement l'établissement des réserves situées dans l'Est du Canada. En 1867, année de la fondation de la Confédération canadienne, le nouveau gouvernement possède l'autorité législative sur les Indiens et leurs terres.

En 1876, la première «Loi sur les Indiens» donne au gouvernement d'importants pouvoirs de contrôle sur les Indiens vivant dans les réserves. Certaines dispositions de cette loi sont encore en pratique actuellement. Le XXe siècle est celui de «l'émancipation», processus selon lequel les Indiens renoncent à leur titre aborigène sur les terres en échange d'autres droits, dont le droit de vote.

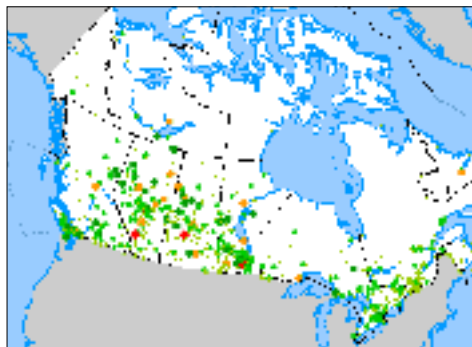
Mais c'est vraiment au cours des années 1970 que les Indiens peuvent acquérir un plus grand contrôle sur leur vie et leurs affaires communautaires. De la sorte, à la fin de la décennie 1980-1990, les collectivités indiennes administrent directement plus de 2/3 des dépenses des programmes initiés par le Ministère fédéral des affaires indiennes et du Nord.

Le souhait le plus fort des Indiens est d'être reconnus comme premiers habitants du Canada. Ils sont aujourd'hui partenaires à temps plein dans la société canadienne.

LES INUITS

Le mot « Inuit » signifie tout simplement « peuple ». Autrefois, les Européens appelaient les Inuits « Esquimaux », expression péjorative qui signifie « mangeurs de viande crue ». Les Inuits font partie des premiers groupes à s'installer dans les régions nordiques du Canada, peuplant de petits villages et des communautés disséminés dans l'Arctique, de l'Alaska jusqu'à l'Est du Groenland. En 2001, Statistiques Canada dénombre 45 070 Inuits au Canada. Pour en savoir sur les Inuits du Canada, consultez la fiche Nord, très Nord.

LES METIS



Population de Métis par subdivision de recensement 1996

- 10 - 99
- 100 - 499
- 500 - 999
- 1 000 - 5 999
- ◆ 6 000 - 22 730

<http://atlas.gc.ca/site/francais/maps/peopleandsociety/aboriginalpopulation/northamerican>

Du point de vue historique, le terme *Métis* s'appliquait, dans les Prairies, aux enfants nés de femmes cries et de commerçants de fourrures français; dans le Nord, ce terme faisait référence aux enfants nés de femmes dénées et de commerçants anglais ou écossais. Aujourd'hui, le mot *Métis* est largement utilisé pour désigner les gens qui ont à la fois des ancêtres européens et des ancêtres des Premières nations. Ces personnes se considèrent elles-mêmes comme Métis, se distinguant ainsi des membres des Premières nations, des Inuit et des non-Autochtones.

Parmi les trois groupes autochtones, les Métis se singularisent par la plus forte croissance de population survenue ces dernières années : 43 % entre 1996 et 2001 !

Au recensement de 2001, on dénombre 292 310 Métis, ce qui représente 31 % de la population autochtone totale.

La fécondité de la population métisse est plus élevée que celle de l'ensemble de la population non autochtone, mais demeure cependant plus faible que celle constatée chez les Indiens et les Inuit.

La population métisse la plus nombreuse se trouve en Alberta : elle correspond à 22.6 % du total des Métis du Canada. Viennent après le Manitoba (19.4 %), et l'Ontario (16.5 %). On peut noter que la population métisse a augmenté dans toutes les provinces mais a plus que doublé en Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse.

En 2001, 68 % de la population métisse vit dans des régions urbaines. Seulement 7315 Métis (2.5 % du total) vivent dans des réserves. Parmi les régions urbaines où les Métis sont les plus nombreux, on peut citer Winnipeg (31395 soit 10.7 % du total), Edmonton (21065 soit 7.2 %), Vancouver (12505 soit 4.2 %), Calgary (10.575 soit 3.6 %) et Saskatoon (8305 soit 2.8 %). Au total, ce sont 83845 Métis qui vivent dans ces cinq RMR, ce qui correspond à 28.6 % des Métis du Canada.